

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

LE 4 MAI 2011

À la session ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Fort-Coulonge, tenue à la date susmentionnée à 19H30, au 134, rue Principale (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur RAYMOND DUROCHER; Mesdames les Conseillères DEBBIE LAPORTE, LISE A. ROMAIN et Messieurs les Conseillers, GAÉTAN GRAVELINE, PIERRE VAILLANCOURT, GILLES BEAULIEU et JACQUES MASSEAU, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice Générale / Secrétaire-Trésorière Madame Martine Durocher est aussi présente.

PUBLIC PRÉSENT À LA SÉANCE :

Messieurs, DONALD LEVESQUE, SCOTT LEVESQUE, ERIC ALAIN, JEAN MYTOFIR, NELDY OUELLET et Madame RACHEL DENAULT.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, les remercie de leur intérêt, observe un moment de silence et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

2011-05-83

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté, mais en y ajoutant à l'article "AFFAIRES NOUVELLES" les sujets suivants :

1. ➤ Protocole d'entente pour COOP des Draveurs

-----[Raymond Durocher]

2. ➤ Planification travaux Printemps-Été

➤ Hygiène sécurité-civile

➤ Entretien égouts pluviaux

➤ Environnement

-----[Gaétan Graveline]

3. ➤ Compte rendu eau potable

----- [Pierre Vaillancourt]

4. ➤ Assemblée annuelle de Rodéo Pontiac le 12 mai

➤ Coop des Draveurs, réitérer la demande d'avis de rencontres

-----[Debbie Laporte]

5. ➤ Compte-rendu de la présentation de la politique familiale municipale aux deux conseils municipaux

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

- Accord du conseil pour la présentation de la PFM à la communauté
- Journée familiale à la maison de la Famille le 10 mai, 10h à 15h
- Vente de garage à la maison de la Famille le 29 mai 10h à 15h
- Conférence « Les conseils d'administration :exercer son leadership au féminin du 4 juin 2011

-----[Lise A. Romain]

6. ➤ Demande de la D-G d'assister au congrès ADMQ les 8,9 et 10 juin 2011 à Québec.
- Demande de la Radio du Pontiac d'une résolution ou lettre pour accompagner leur demande de permis de vente de boisson le 28 mai 2011.
- Demande de renouvellement d'adhésion pour Loisir sport Outaouais.
- Party Monsieur Rose, demande de montant alloué pour cadeau.
- Suivi marche viactive
- Suivi rencontre des employés suite à la rencontre de travail du 3 mai 2011.
- Rencontres à prévoir avec Monsieur Gilles Beaulieu concernant le plan Sécurité Civile et l'entente inter-municipale relative à la fourniture d'un service d'incendie

-----[Marine Durocher D.G.]

Adopté

2011-05-84

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal du 6 avril, soit adopté, tel que rédigé.

Adopté

PUBLIC

Scott Levesque : Fait circuler une annonce parue dans le Journal du Pontiac relative au 911 et 4141 accessible sur les téléphones cellulaires. Mécontent du fait que la municipalité de Fort-Coulonge ne fait pas partie des 10 municipalités sollicitées pour l'annonce.

Achat de scie de ventilation- Dépense dans le budget de 2010 ou 2011

Eric Alain : Réitère sa demande de dérogation au règlement 2004-202.

Demande si la résolution adoptée en avril était adoptée à l'unanimité. Monsieur le Conseiller Pierre Vaillancourt s'engage à vérifier si les mesures minimums stipulées dans notre règlement sont les mesures minimums dans la Loi sur l'Urbanisme.

Jean Mytofir et Neldy Ouellet : Qualité de l'eau

Rachel Denault : Questionne la baisse des achats mensuels à son dépanneur. La D-G s'engage à une rencontre avec Madame à ce sujet.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

Propreté et entretien des terrains voisins.

AFFAIRES NOUVELLES

2011-05-85

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise la D-G à émettre un chèque au montant de \$100.00 à l'ordre de Kino Québec afin de défrayer une partie des coûts d'opérations à l'activité « marche viactive » qui aura lieu dans notre municipalité le 18 mai prochain.

Adopté

2011-05-86

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise le Comité Rodéo Pontiac à tenir un feu d'artifice sur le 43-1-8-7, lors des activités du rodéo qui auront lieu la fin de semaine du 23-24-25-26 juin 2011.

ET CE, selon les lois en vigueur ainsi que sous la supervision d'un pyrotechnicien.

Adopté

2011-05-87

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge permet l'utilisation du lot 43-1-8-7 ainsi que les estrades et cantine extérieure pour les activités reliées au Rodéo Pontiac pendant la période d'activité qui se tient annuellement.

Adopté

2011-05-88

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par
Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

QU' à une séance subséquente, il présentera un règlement modifiant les règlements portant les numéros 2004-199 et 2009-212 tous deux portant référence à la circulation des Véhicules Tout Terrains sur certains chemins municipaux.

2011-05-89

Il est proposé par Madame la conseillère LISE A.ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise le renouvellement des polices d'assurance MMQP-03-084060 et BRMP-03-084060 pour la période du 28 mai 2011 au 28 mai 2012, pour un montant de \$27,255.00 et ce avec ULTIMA Assurance et services financiers; représentant autorisé de la Mutuelle des municipalité du Québec.

Les détails sont les suivants :

- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| - La municipale | 21,873.00 incluant 9% taxe |
| - La municipale automobile | 3,623.00 incluant 5% taxe |
| - Bris de machine | 1,759.00 incluant 9% taxe |

Adopté

2011-05-90

Il est proposé par Monsieur le conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge amende sa résolution portant le numéro 2011-04-75 portant sur la dépense de révision des pompiers en préparation à l'examen d'officier non urbain pour refléter le coût réel du prix cité dans l'offre de service numéro CC-217 reçu de Chantal Côté du CEGEP de l'Outaouais; soit \$2,400.00 + taxes; ce montant sera partagé entre la Municipalité de Fort-Coulonge et la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract.

Adopté

2011-05-91

Il est proposé par Monsieur le conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise l'achat de 6 habits « BUNKERS » pour la Brigade Volontaire de Fort-Coulonge Inc. au prix unitaire de \$1175.00 tel que cité par Boivin et Gauvin Inc dans sa soumission numéro 11-0453.

Ces habits sont destinés aux pompiers suivants :

- Rock Laroche
- Mark Romain
- Marcel Laporte
- Cédric Caron
- Jonathan Soucie
- Mario Lacroix (Ernest)

Adopté

2011-05-92

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge amende la résolution portant le numéro 2002-05-72 concernant les taux de machinerie et équipements municipaux et la remplace par la suivante :

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

Adopté.

2011-05-93

ATTENDU QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge a tout récemment signé un protocole d'entente avec le Centre Financier Desjardins, la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract et la Coopérative des Draveurs.

ATTENDU QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge a adopté une résolution portant le numéro 2010-11-194 lors d'une séance régulière au mois de novembre 2010.

Il est proposé par Monsieur le conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge réitère par cette résolution et exige que la conseillère, Madame Debbie Laporte, assignée à siéger sur le conseil d'administration de la Coopérative des Draveurs, soit avisée de la tenue des réunions au même titre que les autres membres du conseil d'administration afin de respecter l'entente.

Adopté.

2011-05-94

Suite à la présentation de la Politique Familiale Municipale qui a eu lieu le 13 avril 2011 aux membres des deux conseils municipaux, soit Fort-Coulonge et Mansfield-et-Pontefract.

Il est proposé par Monsieur le conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge autorise la présentation de cette Politique Familiale Municipale à la communauté.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

Adopté

2011-05-95

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise l'inscription, dépenses de repas et d'hébergement ainsi que les frais de déplacement à la D-G pour assister au congrès annuel de l'ADMQ qui aura lieu les 8-9 et 10 juin à Québec.

Adopté

2011-05-96

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GAÉTAN GRAVELINE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge a pris connaissance du document préparé par le responsable de la voirie, concernant la planification printemps, été, automne.

DE PLUS le Conseil Municipal pour l'année en cours décide de concentrer les travaux de voirie sur les rues suivantes :

- JEWELL
- LAROCHE
- BERTRAND
- DESROCHERS

Adopté

2011-05-97

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge en vue de planification des travaux correctifs qui seront effectués sur le réseau d'aqueduc au courant de l'été, autorise la D-G à formuler une demande de droit de passage et/ou protocole d'entente avec la Commission Scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais pour l'installation sur le terrain PT 350-5 (arrière de l'École Poupore) d'une conduite d'aqueduc pour bouclage du réseau de la Rue Frost et piste cyclable d'une longueur approximative de 150 pieds.

Adopté

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

2011-05-98

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise la tenue de l'activité « 30^e anniversaire de la Radio du Pontiac » lors de laquelle, samedi le 28 mai 2011, dans le cadre de cette célébration, il y aura vente de boisson sous le chapiteau. Ceci, toujours en respectant les règlements en vigueur dans la municipalité.

DE PLUS le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge autorise lors de ce même évènement l'utilisation du stationnement du bureau municipal, si nécessaire.

Adopté

2011-05-99

Il est proposé par Madame la Conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil Municipal du Village de Fort-Coulonge autorise le renouvellement d'adhésion à LOISIR SPORT OUTAOUAIS au montant de \$197.37 incluant les taxes.

Adopté.

2011-05-100

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge autorise l'achat de 6 APRIAS de la compagnie ATLAS en Alberta au coût unitaire de \$1076.26 chacun.

Adopté.

2011-05-101

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge autorise la D-G à acheter l'équipement nécessaire pour la station de pompage Curling. À date les recherches démontrent un coût unitaire entre \$16,000.00 et \$19,000.00 par pompe.

Adopté.

2011-05-102

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge autorise une dépense de \$750.00 pour le cadeau de retraite de Monsieur Ken Rose, ancien D-G/Secrétaire Général de la municipalité.

Adopté.

2011-05-103

Il est proposé par Monsieur le Conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du Village de Fort-Coulonge suite à la lettre reçue du ministère des Ressources naturelles et de la Faune datée du 11 avril 2011, autorise la D-G à compléter le coupon-réponse modifiant le mode de transmission de la publicité cadastrale. Dorénavant, la transmission des documents se fera en version informatique.

L'impression sera possible sur du papier 11 pouces X 17 pouces. Advenant la nécessité d'une impression de plus grande dimension; la MRC possède l'équipement nécessaire à l'impression.

Adopté

2011-05-104

Il est proposé par Monsieur le Conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE les frais de déplacement pour un véhicule soient autorisés pour les participantes; Mesdames Debbie Laporte, Lise A Romain et Martine Durocher à la conférence du 4 juin 2011, à l'Université du Québec en Outaouais; intitulée « Les conseils d'administration : exercer son leadership au féminin »

Adopté

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

1. Copie d'une première lettre reçue en janvier et retournée par courriel le 21 avril 2011 de BELL concernant le système téléphonique (manufacturier ne produit plus notre équipement)
2. MUNICIPALITÉ DE BRISTOL, copie de résolution (datée du 20 avril 2011) et copie de lettre envoyée au Ministère des Transports (datée du 5 avril 2011) concernant les réparations sur la route 148.
3. Copie d'une formation offerte au mois de septembre aux élus et gestionnaires municipaux donnée à L'ange-Gardien en Outaouais concernant la gestion financière.
4. Courriel de CRÉO, reçu le 29 mars 2011 concernant un séminaire « Les conseils d'administration : exercer son leadership au féminin » 4 juin à l'Université du Québec en Outaouais. Participation gratuite. Inscription obligatoire.
5. Copie de résolution de la Municipalité de Shawville, portant le numéro 82-11 datée du 22 mars 2011. Demandant le développement de la piste pour VTT afin de relier la municipalité de Clarendon au reste du Pontiac.
6. Nouveau tableau pour tarification de machinerie et équipement municipal.

CORRESPONDANCE

LOCALE & EXTÉRIEURE

1. Lettre de Ben Younge, Tom Orr Cartage, datée du 18 avril – offre de service pour collecte de recyclage.
2. Lettre de Monsieur Frank Doyle datée du 20 avril 2011. Suite à mon courrier du 21 février concernant le nombre de logis et à sa demande de traduction de cette lettre le 4 avril 2011.

M.R.C. de PONTIAC

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

Formulaire pour commande d'arbres pour la « Fête de l'arbre »

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

1. MAMROT, lettre datée du 18 avril 2011 confirmant les compensations tenant lieu de taxes à recevoir le 10 juin 2011.
2. MRNF, lettre datée du 13 avril 2011, collaboration à l'évaluation du programme PAIR
3. MTQ, lettre datée du 26 avril 2011, autorisation d'un chemin public pour la marche viactive du 18 mai 2011.
4. MAMROT, lettre datée du 26 avril 2011, confirmant la réception de la politique de gestion contractuelle révisée.
5. MELS, lettre datée du 18 avril 2011, concernant la 6^e édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et fin de semaine active du 5 au 8 mai 2011.

2011-05-105

Il est proposé par Monsieur le Conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE les comptes soient payés au montant de \$116,631.11

Adopté

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES CI-APRÈS DÉCRITS :

Je soussigné, MARTINE DUROCHER, Directrice Générale / Secrétaire-Trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites ont été projetées.

Signé à Fort-Coulonge, Québec,
Ce 4^e jour de mai 2011.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLAGE DE FORT-COULONGE**

2011-05-106

Il est proposé par Madame la Conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE la réunion soit levée. (21h35)

Adopté

RAYMOND DUROCHER, Maire

MARTINE DUROCHER, Directrice Générale / Secrétaire-Trésorière